

## DEMANDE D'OCCUPATION TEMPORAIRE DE L'ESPACE PUBLIC (fiche obligatoire)

**Demander :**

Date de Naissance (pour les particuliers) :  
N° de SIRET (pour les entreprises) :

Adresse du demandeur :

**Adresse du chantier :**

**Nature travaux :**

Téléphone fixe et/ou portable :  
Mail :

Demande l'autorisation pour la période du ..... au.....inclus

Par délibération **N°D-2024-06-05 N°42** en date du 5 juin 2024, il est prévu la révision et la mise en place de redevances d'occupation temporaire du domaine public

Cocher la (les) case(s)	Désignation de l'emprise	Unité	Tarif	Nombre de jour	Nombre de semaine	Unité m <sup>2</sup>	Prix Total
<input type="checkbox"/>	Bennes	Par jour	15,00€				
<input type="checkbox"/>	Echafaudage, clôture de chantier*	Par semaine	15,00€				
<input type="checkbox"/>	Nacelles, grue, engin de chantier, camion, base de vie**	Par m <sup>2</sup> et par jour	1,00€ (Avec un minimum de 15€)				
<input type="checkbox"/>	Dépôt de matériaux ***	Par m <sup>2</sup> et par jour (gratuit le 1 <sup>er</sup> jour)	1,00€ (Avec un minimum de 15€)				

\* Toute semaine commencée est due. Toute occupation non soumise à demande (initiale ou prolongée) et autorisation, ainsi que toute occupation gênante, sera décomptée double à la première constatation.

\*\* Y compris neutralisation de places de stationnement pour bennes, tarif avec un minimum de 15,00€ à facturer.

\*\*\* Dépôt de matériaux (sables, bois, palettes, câbles...) tarif par m<sup>2</sup> d'emprise au sol et par jour, avec un minimum de 15,00€ à facturer (gratuit le 1<sup>er</sup> jour).

**Tarif Total :**

**Important :**

- **Merci de formuler votre demande au minimum 15 jours avant l'occupation.**
- **L'arrêté d'autorisation temporaire du domaine public devra être affiché sur le terrain 48h avant le commencement des travaux ou de l'occupation.**
- **En cas de réduction de la durée de l'occupation, aucun remboursement ne sera possible.**
- **Le montant de la redevance sera à régler en Mairie lors du retrait de l'arrêté signé (par chèque ou CB).**
- **Toute occupation sans autorisation fera l'objet d'une indemnité compensant les revenus qu'elle aurait pu percevoir d'un occupant régulier.**

Demande faite le : \_\_\_\_\_

Signature :